

SICAV BH PLACEMENTS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **3 581 332**, un actif net de D : **3 326 541** et un déficit de la période de D : **43 558**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 31 mars 2016, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons l'observation suivante :

- Les disponibilités enregistrent au 31 Mars 2016, 37.66% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les emplois en actions « MODERN LEASING » représentent à la clôture de la période 12,65% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 Avril 2016

Le commissaire Aux Comptes :

ProAudit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 mars 2016
(unité: TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	2 232 185	2 969 397	2 460 168
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 511 591	2 162 796	1 747 105
b- Obligations et valeurs assimilées		720 594	806 600	713 062
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 348 600	949 986	1 200 399
b- Disponibilités		1 348 600	949 986	1 200 399
AC 3 - Créances d'exploitation		548	548	548
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-	-	-
b- Autres créances d'exploitation		548	548	548
TOTAL ACTIF		3 581 332	3 919 930	3 661 114
 <u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	5 272	5 573	5 052
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	249 519	250 071	246 044
TOTAL PASSIF		254 791	255 644	251 096
 <u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 4	3 241 314	3 583 108	3 324 579
CP- 2 Sommes distribuables	3 - 5	85 226	81 178	85 440
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		84 451	81 850	8
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		776	-672	85 432
TOTAL ACTIF NET		3 326 541	3 664 286	3 410 018
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 581 332	3 919 930	3 661 114

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 mars 2016
(Unité en TND)

		<i>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</i>	<i>Exercice 2015</i>
	<i>Notes</i>			
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	7 531	8 685	114 711
a- Dividendes		-	-	80 181
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 531	8 685	34 530
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	2 279	-	8 078
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 810	8 685	122 789
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	4 092	4 393	17 357
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 718	4 293	105 432
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	4 921	4 964	20 092
RESULTAT D'EXPLOITATION		797	-672	85 340
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-21	0	92
SOMMES DISTIBUABLES DE LA PERIODE		776	-672	85 432
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		21	0	-92
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-87 279	-11 873	98 739
* +/- values réalisées sur cession des titres		46 579	-53 672	-397 063
* Frais de négociation des titres		-3 655	-4 648	-52 400
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-43 558	-70 865	-265 384

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 mars 2016
 (Unité en TND)

	<i>Période du 01/01/2016 au 31/03/2016</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 31/03/2015</i>	<i>Exercice 2015</i>
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a- Résultat d'exploitation	797	-672	85 340
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	-87 279	-11 873	98 739
c- +/- values réalisées sur cession de titres	46 579	-53 672	-397 063
d- Frais de négociation des titres	-3 655	-4 648	-52 400
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	82 155
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions	-	32	28 109
* Capital	-	100	88 200
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-69	-60 623
* Régularisation des sommes distribuables	-	1	532
b- Rachats	39 919	997	6 668
* Capital	135 000	3 100	21 200
* Régularisation des sommes non distribuables	-96 091	-2 125	-14 681
* Régularisation des sommes distribuables	1 010	22	148
VARIATION DE L'ACTIF NET	-83 478	-71 830	-326 097
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	3 410 018	3 736 116	3 736 116
b- En fin de période	3 326 541	3 664 286	3 410 018
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	116 623	115 953	115 953
b- En fin de période	115 273	115 923	116 623
VALEUR LIQUIDATIVE	28,858	31,610	29,240
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-5,24%	-7,69%	-7,06%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2016 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 31/03/2016, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2016.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31.03.2016	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	315 971	1 657 429,838	1 392 488,117	38,88%	41,86%	
ARTES	3 000	23 419,500	24 798,000	0,69%	0,75%	
ASSAD	2 000	10 120,000	9 282,000	0,26%	0,28%	
ATB	12 612	56 885,707	66 591,360	1,86%	2,00%	
ATL	30 000	85 249,907	91 230,000	2,55%	2,74%	
BNA	19 000	219 202,781	179 816,000	5,02%	5,41%	
BT	10 000	100 913,500	103 000,000	2,88%	3,10%	
CEREALIS (AA)	14 500	60 533,680	38 526,500	1,08%	1,16%	
CITY CARS	3 000	44 039,840	47 814,000	1,34%	1,44%	
DELICE HOLDING	10 000	143 793,040	112 970,000	3,15%	3,40%	
HANNIBAL LEASE	5 000	41 467,400	41 380,000	1,16%	1,24%	
HEXABYTE NS 2012	6 000	47 095,410	36 276,000	1,01%	1,09%	
LANDOR NS	7 000	46 617,392	37 184,000	1,04%	1,12%	
MODERN LEASING	118 509	563 178,097	453 059,907	12,65%	13,62%	
NAKL	350	4 147,500	4 550,350	0,13%	0,14%	
NEW BODY LINE	5 000	38 190,403	31 280,000	0,87%	0,94%	
SOMOCER	70 000	172 575,681	114 730,000	3,20%	3,45%	
Obligations:	12 432	708 968,469	720 593,540	20,12%	21,66%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	299 919,616	306 503,196	8,56%	9,21%	
BH 2009	5 000	346 003,333	349 690,975	9,76%	10,51%	
CHO2009	1 000	50 000,000	50 821,208	1,42%	1,53%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL 2014 595%(A)	1 432	13 045,520	13 578,161	0,38%	0,41%	
OPCVM :	1 146	117 636,002	119 099,196	3,33%	3,58%	
SICAV-BHO	1 146	117 636,002	119 099,196	3,33%	3,58%	
Droits :	24	7,044	4,090	0,00%	0,00%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
STPIL DA 1/32 180615	16	4,640	4,000	0,00%	0,00%	
TREDS1/3180515	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général	329 573	2 484 041,353	2 232 184,943	62,33%	67,10%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **5 272** dinars au 31-03-2016 et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2016	31.03.2015	31.12.15
Rémunération du gestionnaire à payer	3 798	4 102	3 872
Rémunération du dépositaire à payer	1 474	1 471	1 180
Total	5 272	5 573	5 052

3-3 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2016 à **249 519** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2016	31.03.2015	31.12.15
Jetons de présence	4 053	5 321	3 121
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	284	302	290
Etat retenues à la source	26	53	26
Honoraires CAC à payer	20 215	19 480	17 659
Rémunération du Directeur Général	150	150	150
TCL à payer	13	13	19
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Autres débiteurs (*)	-	-26	-
Total	249 519	250 071	246 044

(*) Il s'agit de la retenue à la source sur les intérêts de coupon courus dus à la participation de la société à l'emprunt national.

3-4 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2016 au 31-03-2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015	
Montant	3 324 579
Nombre de titres	116 623
Nombre d'actionnaires	170
Souscriptions réalisées	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Rachats effectués	
Montant	-38 485
Nombre de titres rachetés	-1 350
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-87 279
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	46 579
Frais de négociation de titres	-3 655
Régularisation des sommes non distribuables	-425
Capital au 31-03-2016	
Montant	3 241 314
Nombre de titres	115 273
Nombre d'actionnaires	169

3-5 Notes sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2016 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	85 432	-981	84 451
Exercice en cours	797	-21	776

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Mars 2016 la somme de 7 531 dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du		
	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Dividendes	-	-	80 181
Revenus des obligations & valeurs assimilées	7 531	8 685	34 530
Total	7 531	8 685	114 711

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Mars 2016 la somme de **2 279** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Intérêts (*)	2 279	-	8 078
Total	2 279	-	8 078

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH.

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Mars 2016 à **4 092** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	3 798	4 102	16 177
Rémunération du dépositaire	294	291	1 180
Total	4 092	4 393	17 357

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Mars 2016 à **4 921** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	Du 01/01/2016 au 31/03/2016	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
Redevances CMF	844	911	3 595
Honoraires commissaires aux comptes	2 556	2 581	10 305
Jetons de présence	932	922	3 739
Rémunération du directeur général	529	529	2 118
TCL	26	20	311
Autres charges	33	1	24
Total	4 921	4 964	20 092

5- Ratios de gestion des placements :

- **Charges de gestion des placements /actif net moyen** soit : $4\,092 / 3\,393\,130 = 0,11\%$
- **Autres charges / actif net moyen** soit : $4\,921 / 3\,393\,130 = 0,15\%$

6- Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ de conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.